

Viviani/Royer (phase 2) : Diversification et prise en compte des risques littoraux



- Périmètre d'aménagement situé dans le prolongement du square Viviani et du groupe des Tréfileries réaménagés
- Site de diversification de l'offre en logements prévu à la convention NPNRU
- Equipement libéré depuis la livraison du stade Pelé
- Tribune de l'ancien stade Marcel Royer démolie (travaux réalisés entre juin et octobre 2025)
- Site sécurisé et partiellement mis à disposition de la CU dans le cadre du chantier d'extension du réseau de tramway

Viviani/Royer : commercialisation du lot A

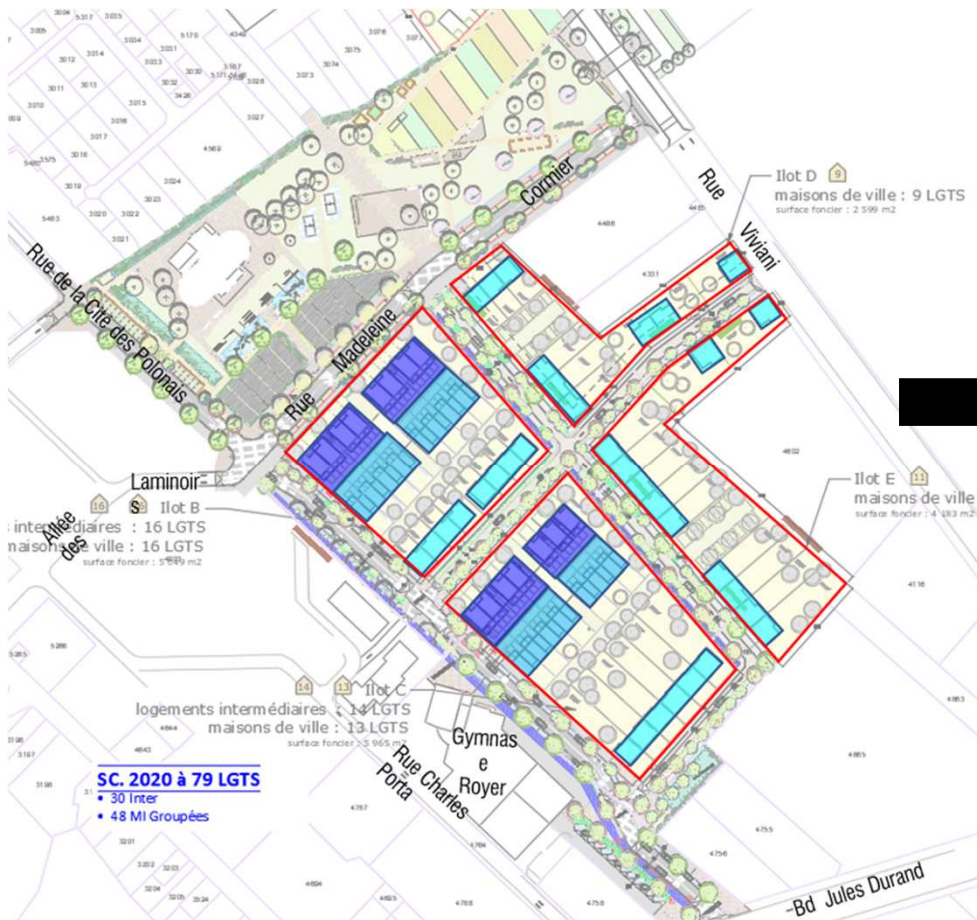


Source : KPAWEST (maître d'ouvrage de l'opération , perspective depuis la rue Viviani)

- Construction d'un programme de 18 logements du T2 au T4 en accession répartis en 2 bâtiments
- Permis de construire délivré le 06 juin 2025
- Démarrage de la commercialisation : janvier 2026
- Démarrage prévisionnel des travaux : courant 2026 pour 18 mois

→ Test grandeur nature de l'attractivité du secteur

Viviani/Royer (phase 2) : Adaptation du plan de composition et des formes bâties



Projet initial



Projet adapté

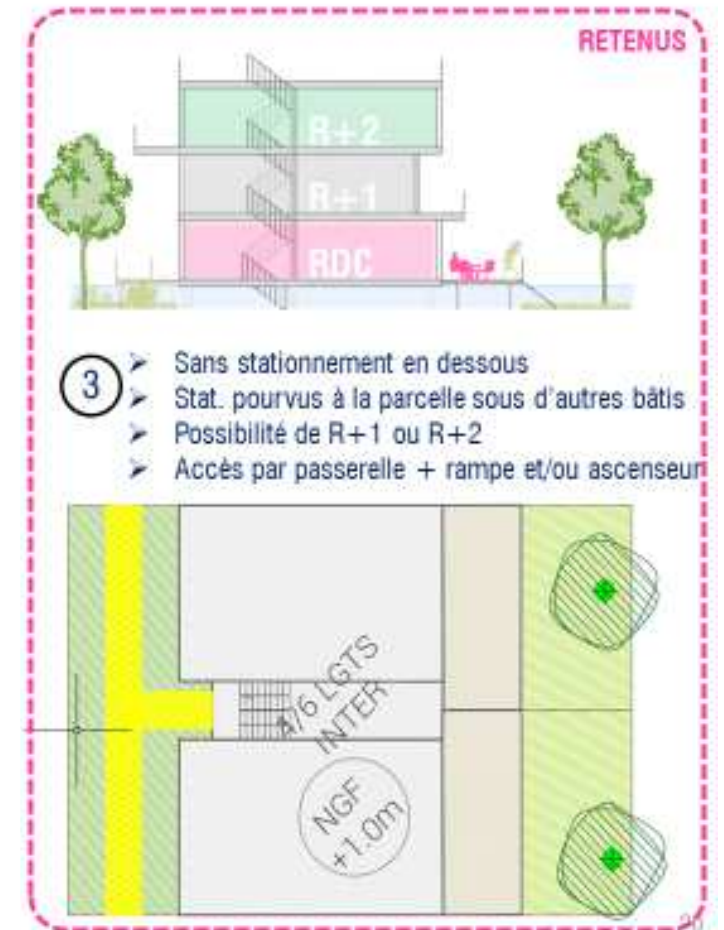
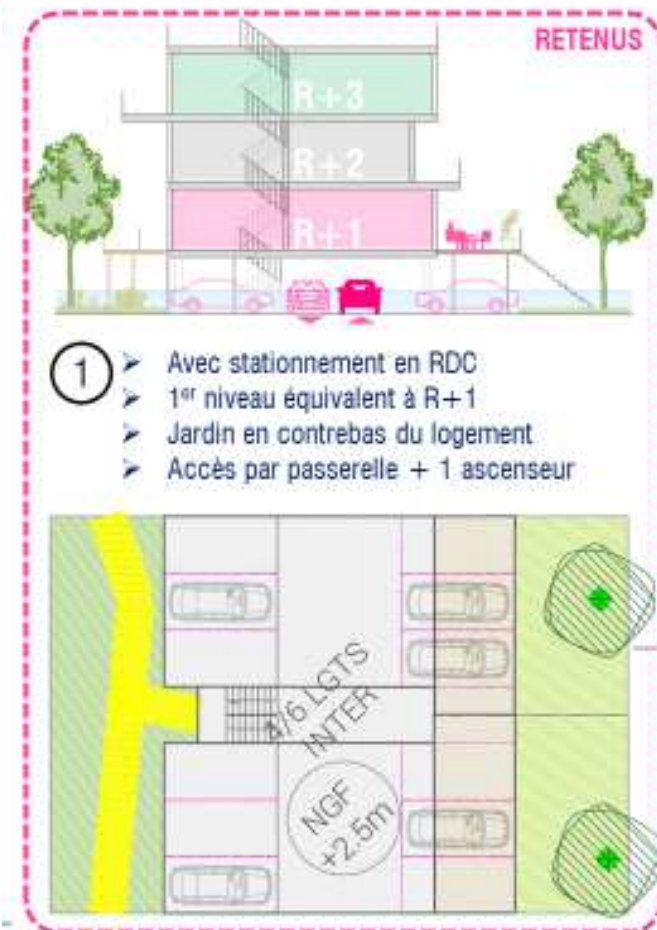
TYPE DE LOGEMENTS	PROJET INITIAL	PROJET ADAPTE PPRL
Petit Collectif	Sans objet	10
Intermédiaires	30	39
Individuels (maisons groupées et isolées)	49	43
TOTAL	79	92

→ Dépôt permis d'aménager : mi-février 2026

→ Lancement consultation entreprises en vue de la réalisation des travaux sur les futurs espaces publics : été 2026

Viviani/Royer (phase 2) : Adaptation du plan de composition et des formes bâties

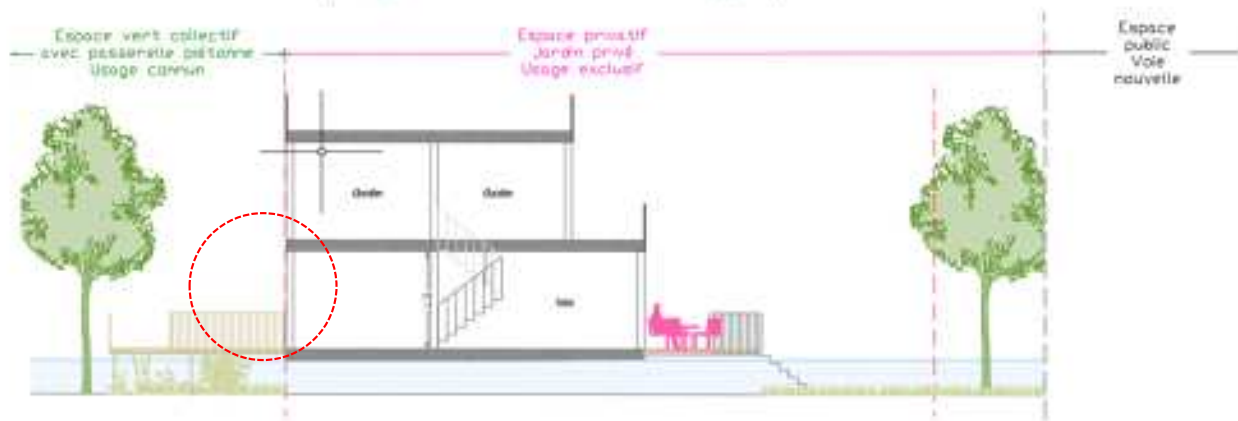
■ Les logements intermédiaires



Viviani/Royer (phase 2) : Adaptation du plan de composition et des formes bâties

■ Les logements individuels PMR

Les maisons individuelles programmées 'isolées ou groupées'



- 3
- 1^{er} plancher à la cote aléas 2100 (TN+1,00m)
 - Logements PMR / Accessibilité via coursive depuis ascenseur ou rampe
 - Accès au jardin par escalier
 - Accès VL direct depuis l'espace public
 - Stationnement individuel à la parcelle avec capacité supplémentaire en poche

